

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
et de l'alimentation

Arrêté

Portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg.

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment les articles R. 812-4 et R. 812-6 ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg du 10 novembre 2016.

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg :

1° Au titre des représentants de l'État :

- le secrétaire général au ministère de la transition écologique et solidaire ou son représentant ;

2° Au titre des personnalités représentatives des professions et des activités éducatives, économiques et de recherche présentant un lien avec les missions de l'établissement :

- Mme Pascale BOIZARD, conseil général de l'environnement et du développement durable ;
- Mme. Sophie GALLIER, responsable méthodes, qualité, hygiène, sécurité et environnement chez SARP ;
- M. Pierre HARGUINDEGUY, président de l'association « amicale des anciens élèves de l'ENGEES » ;
- M. Xavier HUMBEL, directeur ingénierie centrale, IRH Ingénieur Conseil - Antea Group ;

- M. Daniel KARCHER, directeur commercial région Est de Suez ;
- Mme Véronique LE COZ, cheffe de bureau à la direction de l'eau et de la biodiversité du ministère de la transition écologique et solidaire ;
- M. Jean-Baptiste LESORT, directeur de l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat ;
- M. Mohamed NAAIM, directeur du département eaux de l'IRSTEA ;
- Mme Anne RIBAYROL-FLESCH, directrice de la société Pedon environnement et milieux aquatiques et présidente du pôle de compétitivité Hydréos ;
- Mme Christelle ROY, vice-présidente stratégie et développements de l'université de Strasbourg ;

Article 2

Le directeur de l'École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le **23 NOV. 2017**

Pour le ministre et par délégation :

Le directeur général de l'enseignement et de la recherche,



Philippe VINÇON